



Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**ARRÊTE** du 9 DEC. 2013

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs du génie sanitaire et notamment ses articles 4 (1<sup>er</sup> alinéa), 5 et 6 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1997 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel sur épreuves pour l'accès au corps des ingénieurs du génie sanitaire ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs du génie sanitaire, notamment son article 1 ;

## **ARRÊTE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury de l'examen professionnel sur épreuves pour l'accès au corps des ingénieurs du génie sanitaire au titre de l'année 2013 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Joëlle CARMES

Ingénieur général du génie sanitaire,  
représentant le directeur général de la santé,  
Présidente ;

M. Julien EMMANUELLI

Inspecteur général représentant le chef de  
l'inspection générale des affaires sociales ;

Mme Stéphanie MORK

Administratrice civile, chef du bureau des  
personnels d'inspection et des filières sanitaires et  
sociales à la direction des ressources humaines ;

M. Jean-Pierre AUZET

Ingénieur en chef du génie sanitaire à l'agence  
régionale de santé de la région Provence- Alpes-  
Côte-d'Azur.

### **Article 2**

Ce concours est classé dans le groupe II.

**Article 3**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 9 DEC. 2013

La ministre des affaires sociales et de la santé

Le Chef de bureau du recrutement

  
Eric MIGEVA NT